



FORMATION TENSINKEN 2026

Praticien(ne) Intuitif(ve) & Médiumnique

1. PRÉSENTATION

TENSINKEN est une formation professionnelle destinée à structurer et professionnaliser une pratique intuitive et médiumnique.

Elle repose sur une méthode progressive et exigeante visant à former des praticiens capables d'exercer avec stabilité et discernement.

La certification valide une capacité réelle à exercer.

Elle n'est jamais automatique.

CADRE LÉGAL & NATURE DE L'ENSEIGNEMENT

La formation TENSINKEN forme à une méthode d'accompagnement intuitif, éthique et méthodologique.

Important : Cet enseignement ne confère aucun titre médical, psychologique, paramédical ou de psychothérapeute. Il ne se substitue en aucun cas à un diagnostic médical, à un traitement thérapeutique ou à un suivi psychiatrique. Les praticiens formés s'engagent à exercer dans le strict respect de la législation en vigueur et à orienter systématiquement vers le corps médical toute personne présentant des symptômes pathologiques ou une détresse psychologique nécessitant des soins spécialisés.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée : 7 mois

Organisation : 7 modules présentiels

Volume horaire : 77 heures

Complément : 11 heures d'Orientation Professionnelle à distance (réservées aux praticiens certifiés)

Rythme : 1 week-end par mois

Participants : 7 maximum par promotion

Lieu : Limoux

Horaires : (11h par module)

Samedi : 10h – 12h30 | 14h – 18h

Dimanche : 10h – 12h30 | 14h – 16h

3. PROMOTIONS 2026/2027

Module 1 : 5 & 6 septembre 2026

Module 2 : 3 & 4 octobre 2026

Module 3 : 7 & 8 novembre 2026

Module 4 : 5 & 6 décembre 2026

Module 5 : 9 & 10 janvier 2027

Module 6 : 6 & 7 février 2027

Module 7 : 6 & 7 mars 2027

4. OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le praticien est capable de :

- Utiliser l'intuition et la médiumnité avec discernement
- Mettre en place un cadre professionnel cohérent
- Poser un diagnostic clair et structuré
- Mener une séance complète

5. ADMISSION

L'intégration à la formation nécessite une **Consultation Essentiel** préalable.

Cette étape permet :

- D'évaluer l'adéquation du candidat à la formation
- De vérifier sa capacité d'engagement
- De valider la cohérence de sa démarche

Le dépôt de candidature ne garantit pas l'admission.

L'École se réserve le droit de refuser toute candidature ne correspondant pas au niveau d'exigence attendu.

Admission sur validation.

6. PROFIL ATTENDU

La formation s'adresse à des personnes :

- Disposées à travailler dans un cadre exigeant
- Souhaitant exercer professionnellement
- Capables de s'engager sur 7 mois
- Stables émotionnellement

7. STRUCTURE DES MODULES

Module 1 – Engagement & Posture

Installation du cadre, responsabilité professionnelle.

Module 2 – Fondements

Bases théoriques essentielles et logique de pratique.

Module 3 – Stabilisation

Gestion des projections et stabilité de la posture intérieure.

Module 4 – Neutralité

Affinement de la perception et neutralité intérieure.

Module 5 – Consolidation

Structuration de l'espace de travail et intensification de la pratique

Module 6 – Mise en Service

Séances complètes supervisées et positionnement professionnel.

Module 7 – Validation

Évaluation finale et décision de certification.

8. TARIF 2026

Module 1 : 500 € TTC

Phase d'engagement – sans obligation de poursuivre. Ce module agit comme une période d'essai. Son tarif est ferme et non remboursable une fois la formation commencée.

À l'issue du module 1, une validation mutuelle conditionne la poursuite :

Modules 2 à 7 : 1 610 € TTC

Paiement possible en 7 mensualités de 230 €. Le solde est dû uniquement après validation mutuelle à l'issue du Module 1.

Coût global de la formation : 2 200 € TTC Ce tarif inclut :

- **Consultation Essenciel** 87 € incluse
- Les 77 heures de formation présentielle (7 modules)

9. CADRE PRATIQUE

Une cuisine équipée est mise à disposition sur place.

Les repas sont individuels et exclusivement végétariens (sans viande ni poisson).

Des solutions de logement sont disponibles à proximité immédiate.

Parking et commerces accessibles à pied.

10. ENGAGEMENT

La formation requiert :

- Assiduité sur l'ensemble des modules
- Travail personnel entre chaque session
- Pratique régulière
- Respect strict du cadre pédagogique
- Discretion concernant les contenus et les participants

TENSHINKEN exige constance, discipline et implication réelle.

11. CERTIFICATION & VALIDATION

La certification "Praticien **TENSHINKEN**" n'est jamais automatique.

Elle atteste d'une compétence professionnelle et d'une posture validées par l'École.

Critères : Assiduité (100% requis sauf force majeure), travail personnel, qualité des diagnostics, stabilité émotionnelle, éthique.

- **Issue** :

Validation : Obtention du certificat et accès au réseau des praticiens.

Non-validation : Délivrance d'une attestation de présence détaillant les modules suivis. Aucun remboursement des frais de formation ne sera accordé en cas de non-validation.